

Expo2027
Bodensee – Ostschweiz

Dossier du plan directeur



www.expo2027.ch



Table des matières

1.	Avant-propos _____	- 4 -
2.	Déclaration d'intention _____	- 6 -
3.	Idées directrices _____	- 12 -
3.1.	Conditions _____	- 12 -
3.2.	Objectifs _____	- 13 -
3.3.	Collectivités responsables _____	- 14 -
3.4.	Installation complète _____	- 15 -
3.5.	Contenus _____	- 16 -
3.6.	Processus _____	- 17 -
3.7.	Participation _____	- 18 -
3.8.	Réalisation _____	- 19 -
3.9.	Ressources _____	- 20 -
3.10.	Développement durable _____	- 21 -
4.	Plan directeur _____	- 23 -
5.	Principales caractéristiques du concours _____	- 27 -
5.1.	Situation _____	- 27 -
5.2.	Principaux paramètres pour le choix de la procédure _____	- 28 -
5.3.	Déroulement de la procédure de concours _____	- 29 -
5.4.	Prix et indemnités _____	- 30 -
6.	Evaluation de l'Expo.02 _____	- 32 -
6.1.	Remarques préliminaires _____	- 32 -
6.2.	Les 10 raisons « pour » _____	- 33 -
6.3.	Les 10 raisons « contre » _____	- 35 -
6.4.	Les 10 conclusions _____	- 37 -
7.	Procédure et participants _____	- 40 -

1. Avant-propos

Gagner la confiance de la Suisse !

La Suisse orientale souhaite accueillir la prochaine exposition nationale. L'événement devrait se dérouler en 2027 dans une région pleine de vie et dans des environnements somptueux comme le lac de Constance, le Rhin et le Säntis. Pour quelques mois, cette accueillante contrée à un bout de la Suisse pourrait devenir le centre de notre pays et réserver de nombreuses surprises.

En 2027... Il faudra encore patienter. Mais nous aurons besoin de tout ce temps pour toutes les étapes à franchir jusqu'à la réalisation d'un tel événement. Nous gardons encore le souvenir du merveilleux été dans le pays des Trois-Lacs et de nos prédécesseurs qui ont osé Expo.02. Aujourd'hui, nous nous sentons pleins de curiosité et de respect à leur égard.

Mais l'avenir nous appelle. Expo2027 se veut une exposition nationale qui poursuit une longue tradition tout en s'inscrivant dans le présent. De quoi le présent de 2027 sera-t-il fait, nous n'en savons encore rien. Mais nous voulons nous préparer à cet avenir. Nous voulons gagner la confiance de la Suisse pour qu'elle nous confie prochainement cette tâche.

Nous avons déjà préparé le terrain. Le présent dossier montre une première phase. La seconde consistera en un concours international destiné à recueillir les meilleures idées pour définir ce que devra être la prochaine exposition nationale. Ce dossier comprend notre déclaration d'intention initiale, les idées directrices qui ont été développées à partir de là, un calendrier courant jusqu'à la fin du projet, les grands traits du concours précité et une analyse des enseignements d'Expo.02. Tous ces documents sont le fruit d'un processus rigoureusement élaboré.

Nous les mettons ouvertement en discussion. D'un côté, ils sont stimulants, de l'autre, ils posent quelques repères qui indiquent la direction à prendre. Dans un projet comme Expo2027, la transparence, l'inventivité et la prévisibilité sont des qualités indispensables.

Nous nous réjouissons de l'attention et de la présence à nos côtés de toute la population, des professionnels et, bien sûr, des médias. Pour le moment, nous n'en sommes qu'à énoncer des désirs et des projets. Mais cela va changer car nous sommes convaincus que la Suisse a besoin d'une nouvelle exposition nationale. Et, forts de cette conviction, nous voulons créer les conditions pour cela, voir loin, être créatifs et fiables.

Herisau, St-Gall et Frauenfeld, octobre 2013

Comité de pilotage politique Expo2027 :

Jakob Stark, conseiller d'Etat, Thurgovie, président
Marianne Koller-Bohl, landammann, Appenzell Rhodes-Extérieures
Benedikt Würth, conseiller d'Etat, St-Gall

2. Déclaration d'intention

Expo2027

Bodensee – Ostschweiz



Die Regierungen der Kantone
Appenzell Ausserrhoden, St. Gallen und Thurgau

Expo Bodensee-Ostschweiz 2027

Absichtserklärung

betreffend Vorabklärungen für die Durchführung einer Landesausstellung

1. Grundsätze

Die unterzeichnenden Regierungen sind übereingekommen, dass die Durchführung einer Landesausstellung im Raum Bodensee-Ostschweiz - unter Wahrung und Verbesserung der landschaftlichen Schönheiten - hinsichtlich nachhaltiger Entwicklung, Infrastruktur, Wirtschaftsentwicklung und kulturellen Aktivitäten wesentliche Impulse für die gesamte Region bringen kann. In zeitlicher Hinsicht wird es als realistisch erachtet, dass die nächste Landesausstellung frühestens 25 Jahre nach der letzten, also im Jahr 2027, durchgeführt wird.

Aus heutiger Sicht soll

- die Durchführung der Landesausstellung ein partnerschaftliches Projekt der beteiligten Kantone, Regionen und Kommunen sein,
- das Vorhaben von der Bevölkerung, der Wirtschaft, der Kultur und der Politik getragen und als „ihr Projekt“ verstanden werden,
- die Landesausstellung nach dem Prinzip der Nachhaltigkeit ausgerichtet werden,
- sich der Raum Bodensee-Ostschweiz auf dem Fundament seiner Traditionen als fortschrittliche Region mit nachhaltigem Entwicklungspotential präsentieren,

Expo2027

Bodensee – Ostschweiz



Die Regierungen der Kantone
Appenzell Ausserrhoden, St. Gallen und Thurgau

- die Landesausstellung einzelne bleibende und sichtbare Werte schaffen, welche die Identifikation auch nach Abschluss der Ausstellung sicherstellen,
- die Entwicklung des Projektes transparent erfolgen und die Mitwirkung aller interessierten Kreise ermöglichen,
- sichergestellt werden, dass Entscheide mit Kostenwirkung nur gefällt werden, wenn die Finanzierung der einzelnen Schritte gesichert ist und die erforderlichen Finanzsteuerungs- und Controllinginstrumente etabliert sind.

2. Weiteres Vorgehen

Unter dem Arbeitstitel „Expo Bodensee-Ostschweiz 2027“ werden in einem ersten Schritt die Grundlagen für die Lancierung eines Vorprojektes im Jahre 2013 erarbeitet. Dafür delegieren die unterzeichnenden Regierungen je ein Mitglied der Regierungen in einen „Politischen Steuerungsausschuss“. Der Steuerungsausschuss setzt eine „Interkantonale Arbeitsgruppe“ mit geeigneten Personen aus den Verwaltungen der beteiligten Kantone ein und erteilt ihr die erforderlichen Abklärungsaufträge.

Der „Politische Steuerungsausschuss“ sorgt dafür, dass den beteiligten Regierungen

- rechtzeitig die Anträge für die im Jahr 2012 bereitzustellenden Budgetmittel für die Grundlagenerarbeitung unterbreitet werden,
- der Antrag zur Lancierung eines Vorprojektes inkl. Mittelbedarf und Kostenverteiler bis spätestens Ende Juni 2012 zur Beschlussfassung unterbreitet wird.

Diese Absichtserklärung wird der Ostschweizer Regierungskonferenz (ORK) sowie dem Schweizerischen Bundesrat zur Kenntnis gebracht.

Expo2027

Bodensee – Ostschweiz



Die Regierungen der Kantone
Appenzell Ausserrhoden, St. Gallen und Thurgau

Unterzeichnet anlässlich der Ostschweizer Regierungskonferenz
am 17. März 2011 in Schaffhausen

**Regierungsrat
des Kantons Appenzell Ausserrhoden**

Der Landammann

gez. J. Brunnschweiler

Der Ratschreiber

gez. Birchler

**Regierung
des Kantons St. Gallen**

Der Präsident

gez. Haag

Der Staatssekretär

gez. C. Braun

**Regierungsrat
des Kantons Thurgau**

Der Präsident des Regierungsrates

gez. J. Stark

Der Staatsschreiber

gez. Gonzenbach

Traduction de l'original de la déclaration d'intention :

Expo Lac de Constance-Suisse orientale 2027
Déclaration d'intention
concernant les études préliminaires pour la mise sur pied d'une
exposition nationale

1. Principes

Les gouvernements soussignés ont convenu que la mise sur pied d'une exposition nationale dans la région du lac de Constance et de la Suisse orientale peut avoir un impact extrêmement positif pour l'ensemble de la région, du point de vue du développement durable, des infrastructures, du développement économique et des activités culturelles, ainsi que dans le respect et la valorisation de ses beautés naturelles. Concernant le calendrier, les gouvernements considèrent comme réaliste d'organiser la prochaine exposition nationale au plus tôt 25 ans après la dernière, soit en 2027.

A ce jour,

- la mise sur pied de cet événement doit être un projet commun porté par les cantons, les régions et les communes qui y participent,
- une telle entreprise doit être comprise par la population, l'économie, les milieux culturels et les politiques comme étant « leur projet »,
- l'exposition nationale doit être conçue selon les principes du développement durable,
- la région du lac de Constance et de la Suisse orientale doit se présenter comme une région moderne, offrant un potentiel de développement durable reposant sur ses traditions,
- l'exposition nationale doit créer certaines valeurs pérennes et visibles qui permettront de reconnaître, même après sa clôture, les idées qui y ont été formulées,
- le développement du projet se fera de manière transparente et devra permettre d'y associer tous les milieux intéressés,
- il doit être garanti que les décisions ayant des conséquences financières ne seront prises que si le financement des différentes étapes est assuré et que les instruments de pilotage financier et de controlling sont créés.

2. Suite des opérations

Dans une première étape, les fondements pour le lancement d'un avant-projet provisoirement intitulé « Expo lac de Constance-Suisse orientale 2027 » seront élaborés en 2013. A cette fin, les gouvernements signataires délèguent chacun un membre de leur exécutif dans un « comité de pilotage politique ». Ce dernier nommera un « groupe de travail intercantonal » composé des personnes appropriées issues des administrations des cantons participants. Le comité de pilotage assignera à ce groupe de travail les mandats d'étude nécessaires.

Le « comité de pilotage politique » veillera à ce que les gouvernements participants

- soumettent à temps les demandes de moyens financiers du budget à mettre à disposition en 2012 pour la production des données de base,
- soumettent pour approbation d'ici fin juin 2012 au plus tard la demande de lancement d'un avant-projet avec indication des moyens requis et clé de répartition des coûts.

Cette déclaration d'intention sera portée à la connaissance de la Conférence des gouvernements de Suisse orientale (ORK) ainsi qu'à celle du Conseil fédéral.

Elle a été signée lors de la conférence des gouvernements de Suisse orientale le 17 mars 2011 à Schaffhouse.

Pour le gouvernement du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures

Le landammann
signé J. Brunnschweiler

Le chancelier
signé Birchler

Pour le gouvernement du canton de St-Gall

Le président
signé Haag
Le secrétaire d'Etat
signé C. Braun

Pour le gouvernement du canton de Thurgovie

Le président du Conseil d'Etat
signé J. Starck

Le chancelier
signé Gonzenbach

3. Idées directrices

3.1. Conditions

- 3.1.1. Les idées directrices sont nées dans le cadre de la planification préparatoire d'Expo2027. Elles ont été approuvées en septembre 2013 par les gouvernements des cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures, St-Gall et Thurgovie et servent de cadre d'orientation pour les étapes suivantes de la planification et du travail.
- 3.1.2. Les idées directrices complètent, concrétisent et étendent la déclaration d'intention des cantons participants signée le 17 mars 2011. Cette dernière soulignait les qualités principales d'une Expo2027 dans la région du lac de Constance-Suisse orientale et les chances qu'un tel événement présentait pour la région organisatrice et sa population.
- 3.1.3. Les idées directrices tiennent compte des expériences des expositions nationales précédentes et essaient de tirer les leçons de leurs qualités et de leurs faiblesses. Pour cette raison, d'ailleurs, elles sont à prendre comme un point de départ et peuvent si nécessaire être adaptées aux exigences d'un projet qui n'est encore qu'à l'état d'ébauche.
- 3.1.4. Les idées directrices prennent aussi en considération le fait que l'Expo2027 est, comparativement aux autres expositions nationales, planifiée très longtemps à l'avance et qu'un calendrier particulier doit aussi être géré. Cette situation comporte de nombreuses possibilités résultant des interactions entre le processus et le produit, interactions qui doivent déboucher sur de nouvelles qualités.
- 3.1.5. Les idées directrices seront enrichies ultérieurement de conceptions visionnaires intégrant les exigences uniques d'une exposition nationale. Pour être crédible, cette vision inclura les éléments concrets des prochaines étapes de planification.

3.2. Objectifs

- 3.2.1. L'Expo2027 donne à la Suisse une opportunité exceptionnelle de se regarder dans le miroir que constitue un tel événement, de s'interroger et de se projeter plus loin – à l'intérieur de nos propres frontières et dans le monde.
- 3.2.2. L'Expo2027 sera l'occasion de célébrer une grande fête, d'offrir des possibilités de rencontres, de susciter des émotions, de présenter des images et des constructions, de créer des valeurs pérennes, de permettre des expériences humaines, de répandre de la joie.
- 3.2.3. L'Expo2027 s'offre à l'attention de toute la population et saisit chaque occasion d'intégrer les jeunes générations du moment et de demain dans l'élaboration et la conduite d'une exposition nationale.
- 3.2.4. L'Expo2027 interroge la population de la Suisse orientale et de la Suisse tout entière pour savoir ce qu'elle attend d'une exposition nationale et met tout en œuvre pour satisfaire ses attentes.
- 3.2.5. L'Expo2027 travaille à ce que l'exposition nationale soit connue bien au-delà de la Suisse et attire de nombreux visiteurs de l'étranger : la Suisse ne veut pas célébrer et ne célèbrera pas cet événement seule.

3.3. Collectivités responsables

- 3.3.1. A l'heure actuelle, l'Expo2027 est préparée par trois cantons : Appenzell Rhodes-Extérieures, St-Gall et Thurgovie. D'autres partenaires seront les bienvenus après le concours du concept, notamment pour les sites d'exposition.
- 3.3.2. L'Expo2027 sera décidée et organisée par la Confédération. Outre cet organe politique responsable, il y a aussi une responsabilité d'idée qui intégrera les principaux acteurs régionaux et nationaux de la société civile.
- 3.3.3. L'Expo2027 recherche un ancrage et un appui dans toute la Suisse. Elle en a besoin. Sa base régionale n'est qu'un point de départ. L'objectif est de parvenir à une cohésion nationale qui légitime une exposition nationale.
- 3.3.4. L'Expo2027 souhaite, autant que possible, créer les conditions d'une bonne intégration des régions frontalières. Pour cela, elle tient compte de ses voisins de la manière la plus appropriée dès la planification de l'événement.
- 3.3.5. L'Expo2027 cherche des collaborations dans toute la région du lac de Constance-Suisse orientale et se considère comme un élément essentiel d'un développement régional allant au-delà des frontières nationales et internationales.

3.4. Installation complète

- 3.4.1. L'Expo2027 définit le territoire des cantons participants comme le terrain de la future exposition nationale. Il n'est toutefois pas impossible que, lors de l'élaboration du concept, la région envisagée pour l'organisation s'étende au-delà de ces limites.
- 3.4.2. L'Expo2027 considère aussi toujours la région et ses beautés naturelles – le lac de Constance et le Säntis – comme un décor riche et varié, pleinement en phase avec la mise en scène de l'exposition nationale. Un ensemble aussi cohérent ne peut que laisser une impression durable.
- 3.4.3. L'Expo2027 accorde au lac de Constance une importance majeure, par les paysages et par les possibilités d'utilisation qu'il offre. Il constitue aussi un pont historique entre les pays qui le jouxtent, il est un trait d'union dont la valeur symbolique et réelle ne saurait être sous-estimée.
- 3.4.4. L'Expo2027 se déroulera dans plusieurs endroits de tous les cantons participants. Il reste cependant à examiner dans quelle mesure cette décentralisation peut contribuer à mettre en valeur ses contenus et son organisation et quels signes et mesures sont susceptibles de lui donner une cohérence.
- 3.4.5. L'Expo2027 ne mise pas que sur des opérations phares. Elle veut aussi montrer les qualités de modestie qui distinguent la Suisse orientale, qualités auxquelles une manifestation tapageuse serait étrangère.

3.5. Contenus

- 3.5.1. L'Expo2027 élabore et choisit ses contenus dans la perspective d'une réflexion fouillée et facile à suivre sur l'avenir de la Suisse. Elle s'appuie pour cela sur la conscience de son histoire et l'expérience du présent.
- 3.5.2. L'Expo2027 suit les grands mouvements qui marqueront l'avenir : démographie, migrations, économie du savoir, multiculturalité, mobilité, etc. Le but est d'en saisir les contenus et les thèmes importants pour l'exposition nationale.
- 3.5.3. L'Expo2027 sait que la Suisse doit son identité à des histoires communes qu'elle doit continuer de cultiver pour donner naissance à des histoires fortes, substantielles, multiculturelles et internationales.
- 3.5.4. L'Expo2027 mène la réflexion sur beaucoup de contenus et de mythes fondateurs dans l'idée que la valeur de ces éléments d'identité peut fortement varier à une époque où tout s'accélère.
- 3.5.5. L'Expo2027 considère que l'inévitable différence entre l'image que la Suisse a d'elle-même et l'image que s'en font les autres est une occasion de réfléchir et de progresser sur la question de notre identité.

3.6. Processus

- 3.6.1. D'ici à 2027, l'Expo2027 voit son chemin comme un processus qui doit d'ores et déjà être utilisé comme un élément central de l'exposition nationale. Ce processus se termine l'année de l'exposition mais doit déployer des effets encore longtemps après.
- 3.6.2. L'Expo2027 va à la rencontre de toutes les institutions et organisations appropriées et intéressées qui peuvent enrichir l'exposition nationale par leurs valeurs et leur expertise.
- 3.6.3. L'Expo2027 sonde et détermine ses thèmes de différentes manières. Le travail pourra tout aussi bien se faire par des concours d'idées et des ateliers que par la mise en place d'un conseil d'administration ou par l'attribution de mandats de développement.
- 3.6.4. L'Expo2027 ne fixe concrètement ses thèmes qu'au stade de la planification et à un moment où l'importance qu'ils auront lors de l'événement sera mesurable.
- 3.6.5. L'Expo2027 vérifie ses contenus et ses thèmes à intervalles réguliers, avec le concours d'observateurs extérieurs. Le but est que leur sens et leur actualité donnent une image de la Suisse telle qu'elle est et telle qu'elle se veut.

3.7. Participation

- 3.7.1. L'Expo2027 est sensible aux acquis politiques et sociaux exceptionnels de la Suisse. Les règles du jeu démocratique, la diversité culturelle et le plurilinguisme du pays sont également à l'honneur.
- 3.7.2. L'Expo2027 est le fruit de la collaboration entre les politiques, l'économie et la culture ; elle veille à associer à son travail sur les contenus et les thèmes différentes générations, régions et classes sociales ainsi que différents courants de pensée.
- 3.7.3. L'Expo2027 veut, à travers le sentiment de réussite de l'exposition nationale, promouvoir la cohésion de la région du lac de Constance-Suisse orientale. Elle entend y intégrer la population et lui faire pleinement jouer son rôle d'hôte de la manifestation.
- 3.7.4. L'Expo2027 répond à la question de savoir pourquoi une exposition nationale est nécessaire, notamment à travers son propre processus de mise sur pied. Elle promeut le travail de tout un chacun dans la vie quotidienne et l'intègre dans ses propres projets.
- 3.7.5. L'Expo2027 s'engage à communiquer en tout temps de manière argumentée, transparente et engagée, de façon à permettre aux couches les plus larges de la population de débattre activement sur ce projet et d'y participer.

3.8. Réalisation

- 3.8.1. L'Expo2027 met en place une organisation professionnelle du projet qui englobe tant la direction et le management que les aspects artistiques. Elle se tient sous l'autorité d'un groupe de pilotage désigné par les instances politiques.
- 3.8.2. Financièrement, l'Expo2027 est principalement portée par la Confédération. Elle utilise l'argent dont elle dispose à bon escient et de manière efficace, en adaptant son organisation aux nécessités de l'avancement du projet et en garantissant une gestion fiable.
- 3.8.3. L'Expo2027 nommera, le moment venu, un directeur qui assumera la responsabilité des contenus thématiques et artistiques, leurs choix et leur mise en œuvre.
- 3.8.4. L'Expo2027 est consciente des procédures de planification et de décision complexes et souvent fastidieuses liées aux constructions et aux utilisations pouvant susciter des polémiques. Elle considère les conditions-cadres juridiques comme autant de défis.
- 3.8.5. L'Expo2027 est particulièrement soucieuse des questions relatives à la mobilité individuelle, à la logistique et à l'infrastructure requise et établira ses plans en conséquence.

3.9. Ressources

- 3.9.1. L'Expo2027 calculera, gèrera et justifiera de manière professionnelle les frais élevés qu'engendre nécessairement une manifestation de cette envergure et elle en rendra dûment compte.
- 3.9.2. A côté des charges financières incombant principalement à la Confédération, l'Expo2027 met tout en œuvre pour trouver d'autres contributeurs et en appellera à leur esprit civique et à leur esprit entrepreneurial.
- 3.9.3. L'Expo2027 considère qu'une part considérable des fonds affectés à l'exposition nationale est un investissement pour l'avenir de la Suisse et vérifie toujours, de ce point de vue, leur rendement matériel et immatériel.
- 3.9.4. L'Expo2027 veille à préserver les ressources de la région, ses grandes surfaces campagnardes, ses nombreux centres urbains ainsi que ses beautés naturelles, et adaptera le concept de l'exposition nationale en fonction de ces données.
- 3.9.5. L'Expo2027 se conforme aux standards environnementaux les plus sévères en matière d'écologie et dans l'utilisation parcimonieuse des ressources. Elle suit les processus qui leur sont associés et se soumet à une autorité de contrôle indépendante.

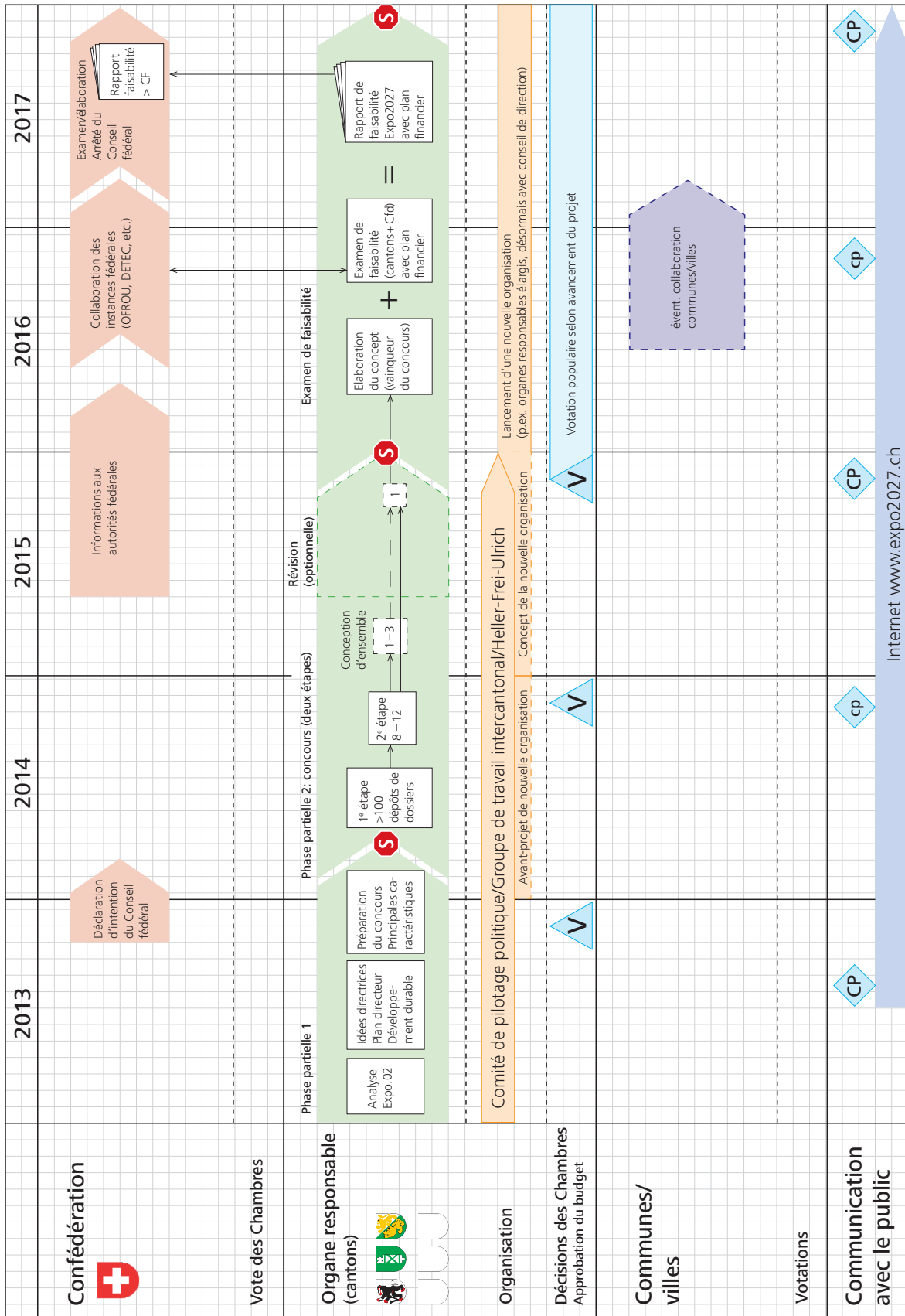
3.10. Développement durable

- 3.10.1. L'Expo2027 vise à travailler et à investir dans la perspective d'un développement durable visible. On entend par là : des valeurs matérielles, des constructions et des installations pérennes dans la région qui seront laissées aux générations futures.
- 3.10.2. L'Expo2027 accorde également beaucoup d'importance aux idées qui naîtront de l'exposition nationale, à la mise en réseau des forces productives de la Suisse orientale et de la Suisse entière ainsi qu'à une réflexion approfondie sur notre identité et notre patrie.
- 3.10.3. L'Expo2027 examine toutes les possibilités de garder le souvenir de l'événement sous forme de signes visibles et durables ; il s'agira, en l'occurrence, de constructions exemplaires ou de transformations innovantes de bâtiments existants.
- 3.10.4. L'Expo2027 pense globalement et utilise les forces et les espaces particuliers d'une exposition nationale ; en même temps, elle évite les investissements aux conséquences financières incalculables dont le fardeau devrait être porté par les générations futures.
- 3.10.5. L'Expo2027 associe le projet d'exposition nationale de façon cohérente avec la réalité vécue par la société ; elle valorise ainsi à long terme l'audace, l'inventivité et l'ouverture d'esprit nécessaires à une telle entreprise.

4. Plan directeur

Expo2027

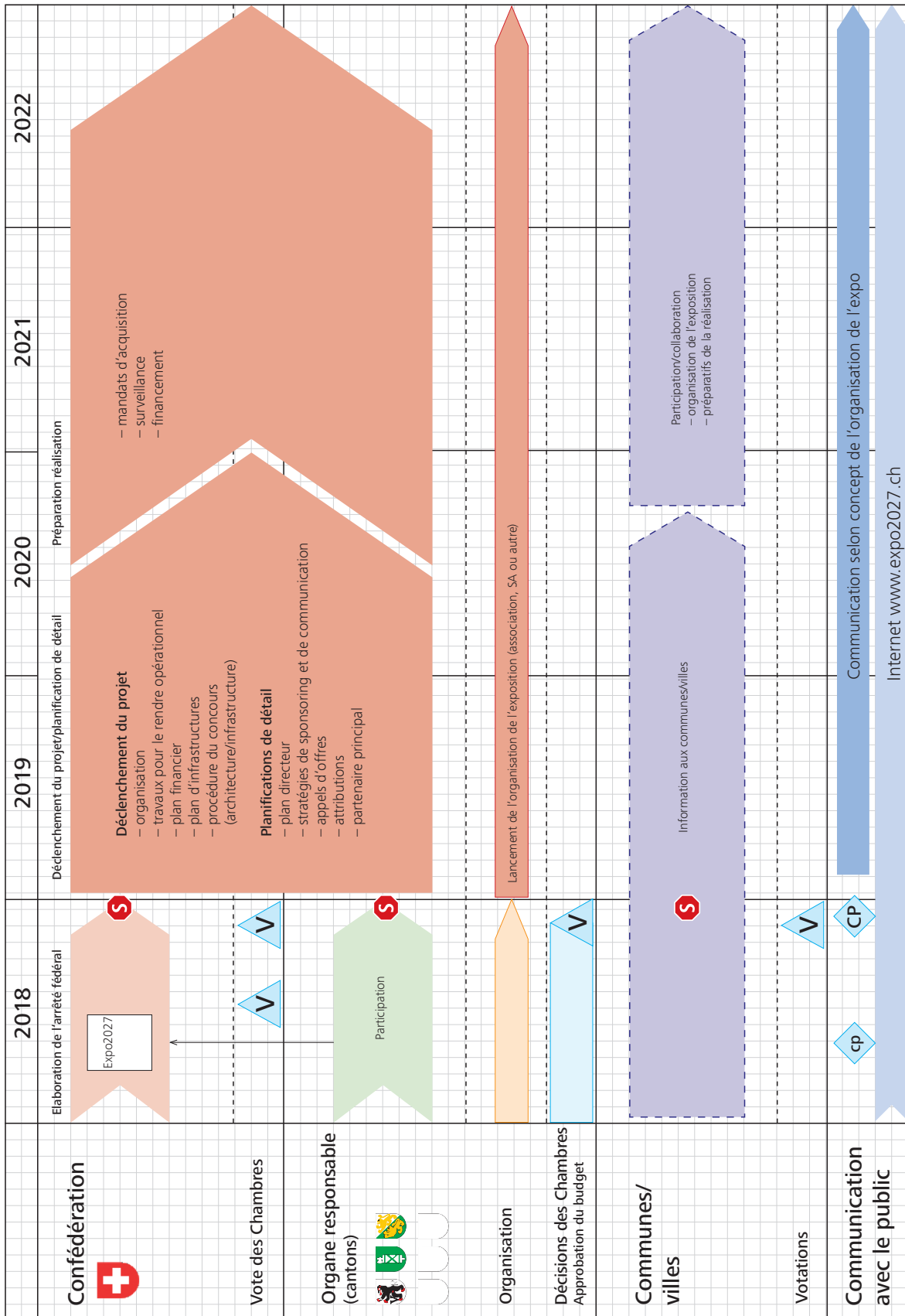
Bodensee – Ostschweiz



Légende: **S** = possibilité de sortie V = votation cp = communiqué de presse CP = conférence de presse

Expo2027

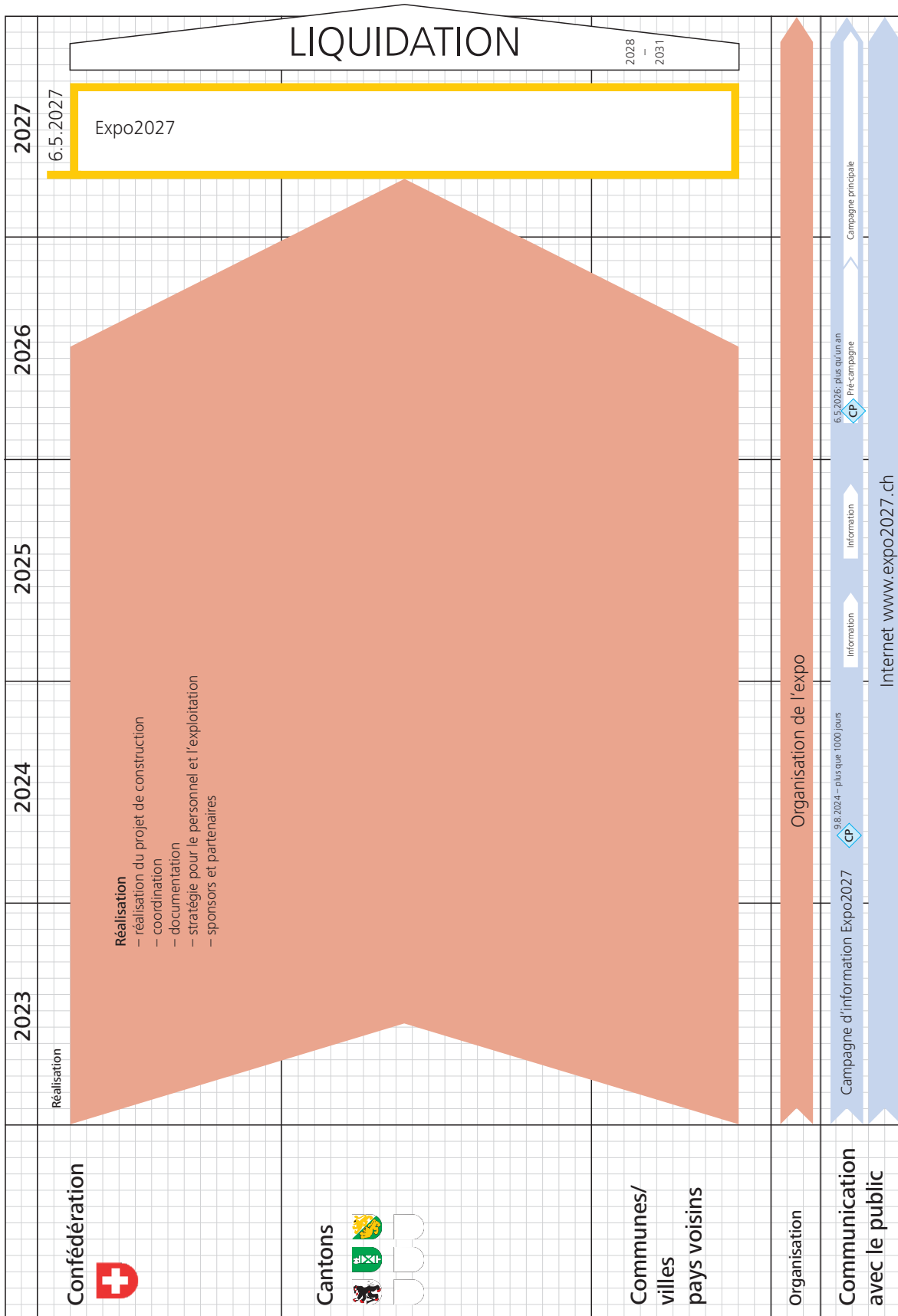
Bodensee – Ostschweiz



Légende: **S** = possibilité de sortie V = votation cp = communiqué de presse CP = conférence de presse

Expo2027

Bodensee – Ostschweiz



5. Principales caractéristiques du concours

5.1. Situation

5.1.1. L'objectif de la présente stratégie est de définir une procédure permettant de trouver un concept d'ensemble pour une Expo2027. Ce concept doit répondre au mieux aux questions suivantes, posées aujourd'hui et défendues par le vainqueur et par le jury du concours :

- **Quels sont les sites et les lieux de représentation de l'Expo2027 ?** (En particulier, la répartition des espaces, les territoires spécifiques, l'attribution des sites en fonction de leur signification et de leur fonction)
- **Quels sont les contenus possibles de l'Expo2027 ?** (En particulier, les métathèmes, ce que l'on attend d'une organisation d'ensemble, son caractère, des exemples d'offres pour les visiteurs)
- **Quels sont les principaux éléments logistiques de l'Expo2027 ?** (En particulier, l'infrastructure, les transports publics, le trafic privé)
- **Quel est le potentiel de réutilisation de l'Expo2027 après sa fermeture ?** (En particulier, les constructions et installations qui subsisteront)

5.1.2. La déclaration d'intention des cantons organisateurs, leurs idées directrices pour l'Expo2027 ainsi que d'autres caractéristiques et contraintes sont à la base de la procédure de concours. L'élaboration de son programme permettra encore d'affiner certains aspects, d'entente avec l'organe responsable du projet.

5.1.3. Le concept général ressortira du plus grand nombre possible d'approches étayées dans la procédure de concours esquissée ci-dessous et fournira les fondements d'une exposition nationale attrayante et prometteuse.

5.2. Principaux paramètres pour le choix de la procédure

5.2.1. Au début de la procédure, la recherche d'idées doit être aussi restreinte que possible. C'est la raison pour laquelle un concours en deux tours est lancé. Le premier est ouvert et une sélection ne sera opérée qu'au deuxième tour. De cette manière, même des équipes jeunes et peu expérimentées ont une chance de participer au concours, ce qui correspond à l'esprit d'une exposition nationale.

5.2.2. Pour assurer dès le début une participation d'un certain niveau de qualité, les candidats ou équipes de candidats doivent impérativement démontrer qu'ils possèdent les capacités professionnelles suivantes :

- compétences créatives et artistiques
- compétences dans l'aménagement du territoire
- compétences en architecture.

Un diplôme d'une université, d'une école polytechnique ou d'une école spécialisée ou la preuve d'une formation équivalente est exigé.

5.2.3. L'organe responsable du projet est l'organisateur du concours. Il approuve le programme et la tâche du concours, sur proposition du jury.

5.3. Déroulement de la procédure de concours

- 5.3.1. Le dossier du concours fixe un délai de huit semaines pour le retrait des documents pour le premier tour. Ce délai relativement long laisse suffisamment de temps pour constituer des équipes interdisciplinaires, voire même internationales.
- 5.3.2. Premier tour : les participants doivent fournir dans un délai de dix semaines un concept d'ensemble d'un nombre de pages limité afin que le travail des équipes dans le premier tour soit encore contrôlable.
- 5.3.3. Le jury est majoritairement composé de juges de concours ; la majorité d'entre eux ne doivent pas avoir de liens avec l'organe responsable du projet. L'organe responsable du projet est représenté par les membres non professionnels du jury. Le jury devrait avoir neuf membres (cinq membres professionnels et quatre autres membres, avec pour chacun un juré remplaçant). Il sera présidé par un juré professionnel sans lien avec l'organe responsable du projet.
- 5.3.4. La sélection des concepts d'ensemble par les jurés au premier tour se fait de manière anonyme.
- 5.3.5. L'examen préalable et la sélection par le jury prendront environ trois à quatre semaines. Il faut prévoir trois jours de séances pour le jury, avec un quatrième jour en option.
- 5.3.6. Six à dix semaines seront ensuite nécessaires pour la rédaction du rapport du jury et le réajustement de la tâche pour le deuxième tour.
- 5.3.7. Le jury sélectionnera huit à douze idées de concepts lors du premier tour et invitera leurs auteurs à élaborer une version plus complète et définitive pour le deuxième tour.
- 5.3.8. Deuxième tour : quatorze à vingt semaines seront données aux huit à douze équipes sélectionnées pour déposer leur projet complet.
- 5.3.9. Au deuxième tour, le jury du concours ne travaille plus sur des dossiers anonymes. L'avantage est que les équipes elles-mêmes peuvent procéder à la présentation des résultats du deuxième tour, avec possibilité pour le jury de poser encore des questions. Il faut prévoir une session de trois jours pour le jury.

5.3.10. Idéalement, un premier prix pour le concept d'ensemble devrait déjà pouvoir être attribué à la fin de ce deuxième tour. Ce prix représente une recommandation du jury pour approfondir le concept du point de vue de sa faisabilité.

- Au cas où, de l'avis du jury, le choix définitif d'un concept ne semblerait pas encore judicieux, il y aurait ainsi la possibilité de demander de retravailler certains points des deux ou trois travaux les mieux notés.
- La préparation de ce remaniement, l'instruction et l'élaboration, y compris la sélection par le jury en place, prendra de nouveau dix à vingt semaines, suivant l'importance des remaniements à apporter.

5.3.11. Le rapport final du jury constitue la base de décision pour interrompre la procédure, ou attribuer un mandat subséquent. Seize semaines environ sont prévues pour cette étape et la décision de l'organe responsable quant à la suite à donner au projet.

5.3.12. Le mandat subséquent attribué à l'équipe recommandée par le jury consiste dans l'approfondissement du concept dans le cadre de l'examen de faisabilité, sous réserve de décisions portant sur le budget et l'exécution.

5.4. Prix et indemnités

5.4.1. Un budget maximum de 360 000 francs est à disposition pour la procédure du concours. Il comprend l'examen préliminaire, le défraiement du jury, les prix et les indemnités. Ce montant permet d'avoir jusqu'à 250 000 francs pour les prix et les indemnités.

6. Evaluation de l'Expo.02

6.1. Remarques préliminaires

Dix raisons « pour », dix raisons « contre », dix conclusions

La première version de la présente prise de position faisait suite à une directive de l'organe responsable de l'Expo2027 lac de Constance-Suisse orientale et donnait une évaluation nette et discutable de l'Expo.02. En clair, les 10 bonnes raisons « pour » et les 10 bonnes raisons « contre » la dernière exposition nationale formulées par la Communauté de travail Heller/Frei/Ulrich (HFU) avaient été rédigées sous forme de projet. La numérotation avait simplement été faite pour des raisons pragmatiques. Compte tenu de la variété des contenus de chacune de ces raisons, il n'y avait pas lieu d'établir une hiérarchie.

Ce document se fondait sur une évaluation de plusieurs rapports finals et expertises de l'Expo.02 ainsi que sur plusieurs entretiens portant sur ce sujet. Les interlocuteurs en étaient (par ordre alphabétique) : Canisius Braun, Alice Scherrer, Philipp Stähelin, Franz Steinegger, Franziska Tschudi, Benedikt Weibel.

Le 28 février 2013, les thèses de la Communauté de travail HFU ont pu abondamment être discutées, évaluées, corrigées et complétées dans le cadre d'un atelier auquel participaient le Comité de pilotage et le Groupe de travail intercantonal des cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures, St-Gall et Thurgovie, porteurs du projet, ainsi que trois experts externes. Cette discussion, dont il existe un procès-verbal, a permis de faire ressortir 10 conclusions qui ont été ajoutées aux 20 raisons. La présente version de la prise de position intègre un troisième chapitre avec les 10 conclusions. Il a été convenu de laisser dans leur formulation originale les 10 raisons « pour » et les 10 raisons « contre ».

6.2. Les 10 raisons « pour »

- 6.2.1. L'Expo.02 se voulait une expérience totale. De manière conséquente, elle avait conçu ses offres en fonction des souhaits de ses visiteurs. La conception des contenus et l'organisation décentralisée des « arteplages » ainsi que la politique des prix reposaient sur l'idée qu'il fallait prendre les visiteurs de l'exposition nationale au sérieux, tenir compte de leurs désirs et de leurs possibilités et en même temps leur offrir de l'inattendu.
- 6.2.2. L'Expo.02 se situait certes à la périphérie de la Suisse mais dans une région attrayante. Elle était aussi facile à atteindre depuis toutes les régions de Suisse. En outre, le pont jeté entre les deux principales régions culturelles et linguistiques s'est révélé être un atout. L'exposition nationale portait ainsi en elle cette dualité qui imprègne le quotidien du pays et provoque autant de tensions qu'une diversité productive.
- 6.2.3. L'Expo.02 était une manifestation culturelle qui voulait atteindre, toucher et divertir son public. Son ambition artistique cherchait toujours à créer un effet populaire ; ses exigences de qualité portaient bien davantage sur la forme que sur de simples conceptions d'avant-garde. Déjà lors de la planification, ses concepteurs ont pensé à un public cible qui incluait toute la population suisse qu'il s'agissait de toucher, par exemple lors des journées spécifiquement consacrées aux cantons.
- 6.2.4. L'Expo.02 a pris ses distances avec le nationalisme pathétique et ses questionnements, lui préférant une conception plus moderne de l'Etat et du pays. L'un des fils conducteurs a été la réalité d'une société civile mondialisée dans laquelle les expériences personnelles sont marquantes et où les nombreuses formes de communautés perçoivent les changements plus rapidement.
- 6.2.5. L'Expo.02 a trouvé un langage des images dans lequel des icônes emblématiques fortes comme le nuage ou le monolithe avaient leur place aussi bien que des narrations plus modestes tout aussi riches visuellement. Ces images ont été pleinement perçues par les visiteurs et ont également stimulé la perception qu'en ont eue les médias. De manière tout aussi imagée, le paysage de la région des Trois-Lacs est devenu un élément incontournable de l'exposition nationale.

- 6.2.6. L'Expo.02 est parvenue à se profiler de manière exceptionnelle au cours de l'été 2002 alors que la concurrence des manifestations était énorme. Ce succès est dû en particulier à la distribution décentralisée et aux liaisons par bateaux mais aussi à l'absence de publicité sur les terrains de l'exposition, malgré un sponsoring massif. Le fait qu'il y ait eu un très riche programme d'activités spéciales et d'événements, tant le jour que le soir, y a également contribué.
- 6.2.7. Grâce à l'intense coopération avec les CFF sur les plans de la logistique et de la communication, une majorité de visiteurs ont utilisé les transports publics et les embouteillages redoutés dans la région n'ont pas eu lieu. Cette collaboration a également contribué à donner une image sympathique de l'exposition et a permis de nombreuses synergies dans le marketing.
- 6.2.8. L'Expo.02 a tiré les leçons des difficultés de l'Expo.01, su utiliser la liberté de création de cette phase et se structurer efficacement après le report de la date. Les organisateurs sont parvenus à monter une équipe remarquablement homogène avec un grand nombre de collaborateurs souvent jeunes qui n'avaient pas ou que peu d'expérience dans les projets ou les entreprises. Ils ont également su maîtriser tous les problèmes culturels et linguistiques d'un tel groupe.
- 6.2.9. L'Expo.02 a été un succès sur le plan des parrainages et a trouvé des solutions inventives et exemplaires dans la collaboration avec ses partenaires économiques grâce à la disponibilité au dialogue et à des objectifs communs. Les milieux culturels craignaient une banalisation, notamment dans les expositions, et il n'en a rien été. Au contraire, ces coopérations ont permis de réaliser des formats inhabituellement attrayants.
- 6.2.10. L'Expo.02 a obtenu un soutien qui n'allait pas du tout de soi, tant auprès des cantons participants et des villes dans lesquelles les animations avaient lieu qu'auprès de la population et des milieux politiques. Ce soutien était indispensable, ne fût-ce que pour franchir les nombreux obstacles liés aux autorisations. Dans certains cas, l'exposition nationale a même profité d'une certaine concurrence au sein de l'organe responsable.

6.3. Les 10 raisons « contre »

- 6.3.1. L'Expo.02 n'a aucunement été portée par la volonté politique de la Confédération. L'attitude de cette dernière, tant en ce qui concerne l'essentiel du financement que des éléments importants de l'organisation, était incompatible avec le potentiel et avec les risques d'une exposition nationale. Par la suite, le soutien de la Confédération jusque peu de temps avant l'ouverture a été très faible et peu convaincant.
- 6.3.2. L'Expo.02 a constamment joué contre la montre avec des objectifs de qualité qui ont souvent gravement mis sa réalisation en danger. Les problèmes sont apparus avec la mise en place trop tardive de structures capables d'agir, des constantes incertitudes quant au financement ainsi que des lenteurs dans la recherche de sponsors.
- 6.3.3. L'Expo.02 n'a pas trouvé de solution pour la conservation de certaines infrastructures. Sa planification n'a pas du tout été appréciée comme il le fallait pour ce qui est de la question de la durée de vie des installations et de la législation en vigueur sur les constructions (procédures de mises à l'enquête, études d'impact sur l'environnement, expropriation de droits de voisinage) ; l'idéologie de l'éphémère qui caractérisait la manifestation était manifeste et a servi d'argument pour s'en sortir.
- 6.3.4. L'Expo.02 a dû élaborer son savoir-faire en matière d'organisation et de réalisation de projets de cette envergure à partir d'exemples et de références difficilement comparables. L'exposition nationale précédente, celle de 1964, s'était faite dans des conditions sociales totalement différentes. Quant aux festivités du 700e anniversaire de la Confédération, elles ne pouvaient nullement servir de comparaison.
- 6.3.5. Dans sa collaboration avec les instances politiques sur les contenus et la communication, l'Expo.02 s'est trouvée confrontée à des structures et à des procédures coûteuses, compliquées, et finalement peu adaptées au but. Dans un climat de méfiance et de volonté de se prémunir contre tout risque, l'exposition nationale a d'abord été vue comme un problème ; une utilisation, voire même un marketing en cas de succès, n'a pas été envisagée.

- 6.3.6. L'Expo.02 a lutté avec l'hypothèque de la « campagne de participation » par laquelle l'Expo.01 avait carrément invité toute la population à participer à l'exposition nationale. Une telle participation ne pouvait être plausible. L'exposition nationale n'a pu satisfaire les attentes qu'elle avait suscitées et provoqua ainsi une immense frustration.
- 6.3.7. Par le manque de planification générale et par le nombre de problèmes internes qu'elle a connus, l'Expo.02 s'est trouvée devant un énorme problème de crédibilité face aux milieux de l'économie, de la politique, de la culture et du grand public. La situation fut particulièrement tendue dans la phase finale de l'Expo.01 avec tout le bruit médiatique qui l'accompagna. Seul le succès public de l'exposition fut en mesure de combler ce déficit.
- 6.3.8. L'Expo.02 a agi de manière particulièrement maladroite avec les médias : elle n'a jamais été en mesure d'être « proactive », étant toujours en train d'essayer de rattraper les mauvaises nouvelles. Ses têtes dirigeantes ont rarement su trouver une stratégie de communication cohérente. L'organisation a souffert d'autres faiblesses, notamment du fait que des informations confidentielles ont régulièrement été divulguées dans les médias.
- 6.3.9. A cause des particularités de son financement, l'Expo.02 a connu de grosses difficultés à imposer ses propres thèmes. Comme l'argent public servait principalement à financer les infrastructures, les expositions dépendaient presque exclusivement de partenaires externes (entreprises, cantons, Confédération) qui amenaient leurs propres directives en matière de contenus (du côté des politiques) ou leurs préférences (du côté de l'économie).
- 6.3.10. L'Expo.02 n'est pas parvenue à proposer un programme d'expositions suffisamment vaste aux visiteurs, spécialement les jours de haute fréquentation, car les mesures successives d'économies avaient entraîné une réduction sensible de l'offre. Cela s'est traduit par de longues files d'attente dont les effets négatifs ont dû être combattus par toutes sortes de mesures spécifiques.

6.4. Les 10 conclusions

- 6.4.1. Il n'est pas inutile de procéder à une évaluation de l'Expo.02 pour la planification de l'Expo2027. Un tel exercice a cependant aussi ses limites et il convient donc de ne pas se focaliser excessivement sur ses résultats. Il est plus important de regarder vers l'avenir que vers le passé.
- 6.4.2. Une réflexion sur les expositions nationales précédentes (celles de Zurich en 1939 et de Lausanne en 1964) est également indispensable si l'on veut poursuivre l'histoire et la tradition de l'exposition nationale de manière conséquente et adaptée à notre époque.
- 6.4.3. Une direction solide et transparente est impérative pour créer des rapports de confiance avec le monde politique et le grand public. L'Expo2027 doit remplir cette exigence dès le début.
- 6.4.4. Chaque exposition nationale se trouve confrontée à toute une série de problèmes analogues et doit bien veiller à ne pas se mettre trop vite en sécurité. Il n'existe de garantie ni pour la créativité, ni pour le soin dans la réalisation.
- 6.4.5. Les premières démarches entreprises pour l'Expo2027 montrent que l'on est sur la bonne voie si on les compare à celles faites pour l'Expo.02. Ce qui est surtout important, c'est de rédiger une déclaration d'intention compréhensible avec des motifs et des objectifs clairement exposés.
- 6.4.6. L'Expo2027 lac de Constance-Suisse orientale est une exposition pour toutes les parties et toutes les cultures de la Suisse, organisée dans une région bien précise du pays. Cette donnée servira de repère à toutes les personnes impliquées.
- 6.4.7. Le délai jusqu'à l'ouverture de l'Expo2027 est apparemment long. En réalité, si l'on tient compte des objectifs à atteindre, il est calculé assez juste. Il faudra savoir gérer le temps à disposition, faire preuve d'anticipation pour les différentes phases prévisibles et les problèmes qui ne manqueront pas de survenir.
- 6.4.8. Le concours pour le concept avec le dépôt des idées à réaliser constituera un moment décisif de cet événement. A partir de là, l'organisation devra devenir professionnelle et cette professionnalisation doit d'emblée être prise en mains.

- 6.4.9. La définition des contenus et des thèmes de l'exposition nationale se fera de manière progressive et ne sera déterminée qu'ultérieurement. En effet, leur adéquation est difficilement prévisible aujourd'hui. Il faut une certaine ouverture d'esprit assumée, notamment pour réagir à des évolutions imprévues.
- 6.4.10. Comme toutes celles qui l'ont précédée, l'exposition nationale à venir a besoin d'un réservoir de narrations de toutes provenances, intéressantes, plausibles, susceptibles de se mettre en place le moment venu pour illustrer des contenus cohérents.

7. Procédure et participants

Expo2027

Bodensee – Ostschweiz

Le dossier du plan directeur a été élaboré au cours d'une procédure qui s'est déroulée de janvier à juillet 2013. Ses éléments et ses sujets ont été suivis pas à pas, retravaillés et détaillés chaque fois à travers plusieurs phases.

Comité de pilotage politique

Cette procédure a été menée par le Comité de pilotage politique des trois cantons organisateurs, à savoir Appenzell Rhodes-Extérieures, St-Gall et Thurgovie. Ce comité est composé des personnalités suivantes : Jakob Stark, président, conseiller d'Etat TG, Marianne Koller, landammann AR, Benedikt Würth, conseiller d'Etat SG.

Groupe de travail intercantonal

Sur le plan opérationnel, l'organisme responsable a constitué un Groupe de travail intercantonal qui a été fortement sollicité pour toutes les phases réalisées jusqu'à présent. Ses membres étaient : Marco Sacchetti (TG, président), Canisius Braun (SG), Rolf Graf (TG), Lukas Gunzenreiner (AR), Claudia Mathias (TG), Thomas Unseld (SG). L'association EXPO2027, représentée par Paul Schlegel (Buchs) siégeait également dans ce groupe de travail.

Communauté de travail Heller/Frei/Ulrich

La structuration du contenu et la coordination du processus ont été confiées à la Communauté de travail Heller/Frei/Ulrich, sélectionnée dans le cadre d'un appel d'offres. Elle réunit Martin Heller (Heller Enterprises, Zurich), Reinhard Frei (freicom ag, St-Gall) et Simon Ulrich (Fürer Partner Advocatén, Frauenfeld) ; deux collaboratrices de ces entreprises travaillent également sur ce mandat : Karin Fagetti (St-Gall) et Maria Tschudi (Zurich).

Des ateliers et des groupes d'experts ainsi que le Comité de pilotage politique et le Groupe de travail intercantonal ont apporté des contributions essentielles à la réalisation de ce plan directeur.

Evaluation de l'Expo.02

Le premier de ces ateliers a procédé à une évaluation des expériences faites avec l'Expo.02. Des experts externes ont été associés à ce travail : Lisa Humbert-Droz (Berne), Andreas Müller (Zurich) et Juri Steiner (Lausanne).

Entretiens

Les personnes suivantes se sont mises à disposition pour des entretiens sur l'Expo.02 et sur d'autres sujets : Canisius Braun (St-Gall), Michael Koch (Hambourg/ Zurich), Alice Scherrer (Herisau), Franz Steinegger (Altdorf), Philipp Stähelin (Frauenfeld), Franziska Tschudi (Rapperswil), Benedikt Weibel (Muri).

Idées directrices

Deux autres séances ont permis d'ouvrir un large débat sur des idées directrices possibles pour la prochaine exposition nationale. Les personnes suivantes ont été invitées à ces discussions : Margrit Bürer (Herisau), Giovanni Carmine (St-Gall), Gabriela Dür (Bregenz), Angelus Eisinger (Zurich), Anne Fournier (Zurich), Verena Herzog (Frauenfeld), Gallus Hess (Herisau), Hermann Hess (Amriswil), Gabriela Manser (Gontenbad), Katrin Meier (St-Gall), Andreas Müller (Zurich), Josef Felix Müller (St-Gall), René Munz (Frauenfeld), Jolanda Neff (Thal SG), Andrea Näf-Clasen (Frauenfeld), Michel Pernet (Zurich), Seraina Rohrer (Zurich), Klaus-Dieter Schnell (Constance), Stefan Sonderegger (St-Gall), Ueli Strauss (St-Gall), Maximilian Stern (Zurich), Peter Weber (Wattwil).

Planification, concours

Des questions spécifiques à la planification et à l'organisation du concours ont été discutées lors d'une dernière séance. Les experts suivants ont été consultés : Andrea Caroni (Herisau), Markus Friedli (Frauenfeld), Gallus Hess (Herisau), Andrea Näf-Clasen (Frauenfeld), Franz Steinegger (Altdorf), Ueli Strauss (St-Gall).

Certains participants susmentionnés ont non seulement apporté leurs compétences et leurs opinions mais représentaient également des organisations, des institutions et des autorités intéressées. Parmi celles-ci, il convient de citer : Avenir Suisse, la Conférence internationale du lac de Constance (IBK), les offices de la culture et ceux de l'aménagement du territoire ou du développement du territoire des cantons porteurs du projet, la Planification régionale de Zurich et ses environs (RZU) ainsi que l'association EXPO 2027.

Nous tenons à remercier chaleureusement ces nombreux intervenants qui ont enrichi la première étape de l'Expo2027 par leurs idées, leurs critiques et leurs expériences. Dès le début de cette aventure, elles ont clairement montré que toute exposition nationale est le travail d'un grand nombre de personnes.

Expo2027

Bodensee – Ostschweiz

Editeur :

Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures
Département de l'économie et de l'agriculture
Regierungsgebäude
9102 Herisau

Canton de St-Gall
Département de l'économie publique
Davidstrasse 35
9001 St-Gall

Canton de Thurgovie
Département des travaux et de l'environnement
Verwaltungsgebäude
case postale
8510 Frauenfeld

Office de coordination

Canton de Thurgovie
Département des travaux et de l'environnement
Secrétariat général
Verwaltungsgebäude
case postale
8510 Frauenfeld
tél. : 052 724 24 32
generalsekretariat.dbu@tg.ch

www.expo2027.ch



© by cantons AR, SG, TG